



**Bulletin du prieuré  
saint Louis-Marie Grignion de Montfort**

Gastines - Faye d'Anjou  
49380 BELLEVIGNE-EN-LAYON

Chapelles d'Angers, de Chemillé, d'Avrillé,  
de Saumur, et de Thouars

**Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X**

## La vocation

L'appel à la vie religieuse ou sacerdotale mérite d'être appelé au sens strict « **vocation** » comme **consécration à Dieu**. Pourtant, la destinée de tout homme est bien prédéterminée par notre Créateur dans sa finalité ultime, le Ciel et, dans ce sens « élargi », on peut bien affirmer que tous les êtres humains ont reçu la même **vocation à faire leur salut**. Dans tous les cas de vocation, particulière dans la consécration à Dieu ou universelle dans la poursuite du salut, le **Bon Dieu semble employer la même « méthode » pour nous guider tous vers notre but**. Vérifions-le en étudiant la vocation « sublime » des apôtres eux-mêmes et en appliquant à chaque fidèle ce qui leur était propre même si, de son côté, le chrétien qui vit



*Vocation de St Matthieu  
(Caravaggio)*

« méthode » pour nous guider tous vers notre but. Vérifions-le en étudiant la vocation « sublime » des apôtres eux-mêmes et en appliquant à chaque fidèle ce qui leur était propre même si, de son côté, le chrétien qui vit

**M. l'abbé Pierre-Marie Laurençon**

dans le monde n'est engagé que dans la vocation dite « commune ».

**a) insigne faveur de Dieu et attrait irrésistible du disciple :**

L'Évangile rapporte l'origine de la vocation des apôtres de cette manière bien impressionnante: « Jésus s'en alla sur la montagne pour prier et **Il passa toute la nuit à prier Dieu**. Et quand le jour fut venu, Il appela ses disciples ; et Il en choisit douze d'entre eux, qu'Il nomma apôtres » (St. Luc 6, 12). On remarque que **l'initiative vient de Jésus Lui-même** entièrement

comme Il prendra la peine de le rappeler à l'occasion: « ce n'est pas vous qui m'avez choisi mais c'est moi qui vous ai choisis » (St. Jean 15, 16). On peut préciser que l'appel des apôtres a pu se faire aussi de manière individuelle, par exemple dans le cas

**Prieuré de Gastines**

02 41 74 12 78  
prieuredegastines@orange.fr

**M. l'abbé Philippe Pazat de Lys**

06 34 14 66 09  
p.pazat@fsspx.email

**M. l'abbé Louis Pieronne**

07 50 90 22 65  
l.pieronne@fsspx.email

**M. l'abbé Pierre-Marie Laurençon**

06 23 30 07 17  
prieuredegastines@orange.fr

**M. l'abbé Philippe Marcille**

06 52 96 91 41  
p.marcille@free.fr

**M. l'abbé Fr-Régis de Bonnafos**

07 83 50 53 47  
fr.debonnafos@fsspx.email

de St. Mathieu « et tandis que Jésus passait, Il vit Lévi, assis au bureau de péage, et Il lui dit : suis-moi. Et se levant il Le suivit » (St. Marc 2,14). Ainsi, Jésus s'adresse à ses élus sous forme de commandement, sans chercher à expliquer sa décision ni à les disposer à une réponse positive et les apôtres donnent unanimement leur **accord immédiat et sans discussion** comme on vient de le voir pour St. Mathieu et comme on le rapporte aussi pour plusieurs d'entre eux: « Il appela Jacques et Jean son frère, et eux aussitôt, laissant leurs filets et leur père, le suivirent » (St. Matthieu 4, 22).

Pour la plupart d'entre nous, l'entrée dans la vie d'enfants de Dieu représente **une marque de merveilleuse prédilection** dont nous avons été favorisés dès le plus jeune âge, sans le moindre

mérite de notre part et même dans la plus complète inconscience. Comme seule explication de ce privilège inouï on peut bien appliquer à chaque âme devenue chrétienne cette déclaration d'amour: « Je t'ai aimé d'un amour éternel, c'est pourquoi Je t'ai attiré à Moi dans ma pitié » (Jérémie 31, 3). Et

puisque la réception de cette grâce initiale s'est faite sans notre consentement, la cérémonie de « communion solennelle » a donné l'occasion de **s'approprier un tel don par la promesse de s'attacher à Jésus pour toujours**. Toute notre vie durant, il importe d'estimer toujours davantage ce précieux trésor totalement gratuit de notre élévation à la vie de la grâce et de nous détourner de tout ce qui pourrait le compromettre et nous le faire perdre.

**b) efficacité et disponibilité souveraine de la grâce mais sanctification lente et incomplète du disciple:**

L'Evangile ne cherche pas le moins du monde à cacher l'**origine fort modeste des apôtres** issus du milieu rural et occupés à des tâches manuelles puisqu'ils étaient pêcheurs pour la plupart d'entre eux; mais, plus étonnant encore, on découvre même chez les apôtres **de gros défauts** assez nombreux pour leur attirer souvent des reproches parfois sévères de leur Maître. A ce propos, on peut se limiter à

citer cette plainte poignante du Sauveur s'adressant non seulement à la foule des juifs mais aussi à ses propres disciples : « O génération incrédule et perverse, jusqu'à quand vous supporterai-je ? » (St Matthieu 17, 16). De ce fait, on peut déjà tirer une double leçon : - d'une part l'Eglise est divine et ne peut périr : son Fondateur ne prend donc aucun risque en lui donnant pour base et comme représentants des êtres humains faillibles ; - d'autre part Jésus, le Bon Pasteur n'hésite pas dans sa grande miséricorde à honorer de la dignité suprême d'apôtres des hommes tout ordinaires alors qu'Il aurait pu si aisément se faciliter la tâche en se donnant comme collaborateurs des êtres d'exception, au parcours sans faute, comme il en foisonne dans l'histoire de l'Eglise à l'image d'un Curé

d'Ars ou d'un Padre Pio. Il faut souligner que tout au long des trois années où les apôtres vivent en présence permanente avec leur Maître, ils seront **témoins des plus grands miracles et les premiers bénéficiaires de l'enseignement divin** ; et pourtant, dans toute cette période du ministère public de Notre Seigneur et **dans ces**



*Vocation des saints Pierre et André (Ghirlandaio)*

**conditions idéales pour se perfectionner, les apôtres ne s'améliorent que très progressivement** puisque leur «conversion» radicale et définitive en héros de la foi et en colonnes de l'Eglise ne se produira qu'au moment de la Pentecôte.

Il est facile de transposer ce deuxième point de l'histoire des apôtres dans la vie de chacun d'entre nous. Que nous soyons clercs, religieux ou laïcs, et donc, quelle que soit notre vocation, la dignité prestigieuse qui nous a été conférée par le baptême ne nous soustrait à aucune des misères de la condition humaine et de cette nature blessée par le péché : par conséquent, **personne ne peut prétendre être dispensé du fastidieux combat contre ses propres défauts et ses mauvaises habitudes**. Pourtant il nous arrive trop souvent d'oublier cette réalité en effet bien humiliante en nous donnant des airs supérieurs. En cela nous méritons la remarque que Jésus faisait aux Juifs en les mettant en garde contre l'illusion fatale de se croire sauvés et titulaires d'un droit au Royaume par le seul fait

d'appartenir à la race du peuple élu : « **Faites donc de dignes fruits de pénitence.** Et ne prétendez pas dire en vous-mêmes : nous avons Abraham pour père. Car, je vous déclare que Dieu peut susciter de ces pierres des enfants à Abraham » (St. Matthieu 3, 9).

### c) surabondante bonté de Dieu et destinée sublime du disciple:

On vient de constater que, chez les apôtres, leurs mérites personnels restent très limités et leur propre personnalité nous paraît aussi très ordinaire. Mais comment expliquer que, par ailleurs, Notre Seigneur leur accorde des **prérogatives tellement inouïes** et leur fasse des **promesses si engageantes** ? En effet, on ne peut qu'être étonné du contraste en découvrant par exemple avec quelle **intimité**, Jésus traite ses apôtres : « Je ne vous appellerai plus serviteurs... mais amis parce que tout ce que j'ai appris de mon Père, je vous l'ai fait connaître ». (S. Jean 15, 15). Jésus assure aussi une merveilleuse **fécondité** à l'apostolat des apôtres: « Je vous ai établis afin que vous alliez et que vous portiez du fruit et que votre fruit demeure ; afin que tout ce que vous demanderez au Père en mon nom, Il vous le donne ». (S. Jean 15, 16). Jésus garantit encore à ses apôtres des **pouvoirs** illimités et une entière **immunité** : « Voici que je vous ai donné le pouvoir de

fouler aux pieds les serpents et les scorpions et toute la puissance de l'ennemi et rien ne pourra vous nuire ». (St. Luc 10, 19). Et enfin, Jésus s'engage à accorder à ses apôtres la **récompense** suprême: « Vous, vous êtes demeurés avec Moi dans mes tentations et Moi, je vous prépare un royaume comme mon Père me l'a préparé afin que vous mangiez et buviez à ma table dans mon Royaume ». (S. Luc 22, 28).

Sans doute les apôtres ont bénéficié d'un tel traitement de faveur en raison de leur mission unique et de leur rôle inimitable dans la fondation et la diffusion de l'Eglise naissante. Mais sans crainte d'erreur, **toute âme fidèlement chrétienne peut s'appliquer à elle-même de quelque manière ces privilèges et ces engagements divins** qui conviennent aux apôtres mais en priorité seulement. Nous ne devons pas nous décourager, même si nos activités peuvent donner l'impression d'une certaine banalité et si notre vie intérieure se donne l'apparence d'un niveau médiocre. Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus nous remplit d'espérance par sa petite voie d'«enfance spirituelle» où il ne s'agit pas d'accumuler des mérites personnels ni de multiplier les droits à la récompense: mais l'état de grâce fidèlement sauvegardé suffit à lui-seul et dès sa première apparition naissante à nous attirer toutes les tendresses paternelles de Dieu.

## Miracle de grâces du Cœur Immaculé de Marie (2)

*L'abbé des Genettes est nommé à Notre Dame des Victoires. Après trois ans de ministère infructueux, il était presque décidé à donner sa démission quand ses résolutions furent tout à coup changées.*

Voici comment il raconte lui-même ce qui se passa dans son âme :

« Le 3 décembre 1836, fête de saint François Xavier, à neuf heures du matin, je commençais la sainte Messe, à l'autel de la sainte Vierge, que nous avons depuis consacré à son Très-Saint et Immaculé Cœur, et qui est aujourd'hui l'autel de l'Archiconfrérie; j'en étais au premier verset du psaume *Judica me*, « quand une pensée vint saisir mon esprit. C'était la pensée de l'inutilité de mon ministère dans cette paroisse ; elle ne m'était pas étrangère, je n'avais que trop d'occasions de la concevoir et de me la rappeler. Mais dans cette circonstance elle me frappa plus vivement qu'à l'ordinaire. Comme ce n'était ni le lieu ni le temps de m'en occuper, je fis tous les efforts possibles pour l'éloigner de

mon esprit. Je ne pus y parvenir; il me semblait entendre continuellement une voix qui venait de mon intérieur et qui me disait : tu ne fais rien, ton ministère est nul; vois, depuis plus de quatre ans que tu es ici, qu'as-tu gagné? Tout est perdu, ce peuple n'a plus de foi. Tu devrais par prudence te retirer. Et, malgré tous mes efforts pour repousser cette malheureuse pensée, elle s'opiniâtra tellement qu'elle absorba toutes les facultés de mon esprit, au point que je lisais, je récitais les prières sans plus comprendre ce que je disais; la violence que je m'étais faite m'avait fatigué, et j'éprouvais une transpiration des plus abondantes, Je fus dans cet état jusqu'au commencement du canon de la messe. Après avoir récité le Sanctus, je m'arrêtai un instant, je cherchai à rappeler mes idées; effrayé de l'état de mon esprit, je me dis : Mon Dieu, dans quel état suis-je? Comment vais-je offrir le saint Sacrifice? Je n'ai pas assez de liberté d'esprit pour consacrer. O mon Dieu, délivrez-moi de cette malheureuse distraction ! A peine eus-je achevé ces

paroles, que j'entendis très-distinctement ces paroles, prononcées d'une manière solennelle : Consacre ta paroisse au Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie. A peine eus-je entendu ces paroles, qui ne frappèrent point mes oreilles, mais qui retentirent seulement au dedans de moi, que je recouvrai immédiatement le calme et la liberté de l'esprit. La fatale impression qui m'avait si violemment agité s'effaça aussitôt; il n'en resta aucune trace. Je continuai la célébration des saints Mystères sans aucun souvenir de ma précédente distraction. Après mon action de grâces, j'examinai la manière dont j'avais offert le saint Sacrifice ; alors seulement je me rappelai que j'avais eu une distraction, mais ce n'était qu'un souvenir confus, et je fus obligé de rechercher pendant quelques instants quel en avait été l'objet. Je me rassurai en me disant : Je n'ai pas péché, je n'étais pas libre. Je me demandai comment cette distraction avait cessé, et le souvenir de ces paroles que j'avais entendues se présenta à mon esprit. Cette pensée me frappa d'une sorte de terreur. Je cherchais à nier la possibilité de ce fait, mais ma mémoire confondait les raisonnements que je m'objectais. Je bataillai avec moi-même pendant dix minutes. Je me disais : Quelle fatale pensée ! Si je m'y arrêtais, je m'exposerais à un très-grand malheur ; elle affecterait mon moral, je pourrais devenir visionnaire. Fatigué de ce nouveau combat, je pris mon parti et je me dis : Je ne puis ni arrêter à cette pensée, elle aurait de trop fâcheuses conséquences ; d'ailleurs c'est une illusion ; j'ai eu une distraction pendant la messe, voilà tout. L'essentiel pour moi est de n'y avoir pas péché. Je ne veux plus y penser. Et j'appuie mes mains sur le prie-Dieu, sur lequel j'étais à genoux. Au moment même, et je n'étais pas encore relevé (j'étais seul dans la sacristie), j'entends prononcer bien distinctement ces paroles : Consacre ta paroisse au Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie. Je retombe à genoux, et ma première impression fut un moment de stupéfaction. C'étaient les mêmes paroles, le même son, la même manière de les entendre. Il y a quelques



*Étole du prieuré de Gastines*

instants j'essayais de ne pas croire, je voulais au moins douter; je ne le pouvais plus, j'avais entendu, je ne pouvais me le cacher à moi-même. Un sentiment de tristesse s'empara de moi, les inquiétudes qui venaient de tourmenter mon esprit se présentèrent de nouveau. J'essayai vainement de chasser toutes ces idées, je me disais : C'est encore une illusion, fruit de l'ébranlement donné à ton cerveau par la première impression que tu as ressentie. Tu n'as pas entendu, tu n'as pas pu entendre. Et le sens intime me disait : Tu ne peux douter, tu as entendu deux fois. Je pris le parti de ne point m'occuper de ce qui venait de m'arriver, de tâcher de l'oublier. Mais ces paroles : Consacre ta paroisse au Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie, se présentaient sans cesse à mon esprit. Pour me délivrer de l'impression qui me fatiguait, je cède de guerre lasse et je me dis : C'est toujours un acte de dévotion à la sainte Vierge qui peut avoir un bon effet ; essayons. Mon consentement n'était pas libre, il a été exigé par la fatigue de mon esprit. Je rentrai dans mon appartement; pour me délivrer de cette pensée, je me mis à composer les statuts de notre association. A peine eus-je mis la main à la plume, que le sujet s'éclaircit à mes yeux, et les statuts ne tardèrent pas à être rédigés. Voilà la vérité, et nous ne l'avons pas dite dans la première édition de ce Manuel, nous l'avons même cachée au vénérable directeur de notre conscience; nous en avons fait jusqu'à ce jour un secret même aux amis les plus intimes; nous n'osions pas le dévoiler, et, aujourd'hui que la divine miséricorde a signalé si authentiquement son œuvre par l'établissement, la prodigieuse propagation de l'Archiconfrérie et surtout par les et fruits admirables qu'elle produit, ma conscience m'oblige à révéler ce fait. Il est glorieux, disait l'archange Raphaël à Tobie, il est glorieux de révéler les œuvres de Dieu, afin que tous reconnaissent qu'à lui seul appartiennent la louange, l'honneur et la gloire. » (à suivre)

## Chronique du prieuré d'avril et de mai :

En ce mois d'avril de l'an 2021 ; Alors qu'approchait la célébration glorieuse du triomphe du Christ ressuscité, le gouvernement de la république refusa aux chrétiens la dérogation au couvre feu qu'il allait accorder quelques jours plus tard aux pratiquants du ramadan (qui ne dure pas qu'une nuit !). La bénédiction ensoleillée du cierge pascal



*Reposoir du jeudi-saint à  
Thouars*

ne fut point forcément accompagnée de la même émotion que son éclat au milieu des ténèbres nocturnes. Les horaires ne pouvaient satisfaire tout le monde, mais le concours des pieux fidèles manifesta leur désir de ne point se voir de nouveau privés de cette belle cérémonie. Pâques fut donc anticipé comme aux jours d'avant sa Sainteté Pie XII.

Pendant la semaine sainte le chemin d'accès aux hangars à été refait de manière à ne plus s'embourber en hiver.



Le lundi de Pâques, l'abbé de Bonnafos anticipait un mariage prévu en fin de semaine pour échapper aux nouvelles rigueurs sanitaires. Ce même jour deux enfants étaient régénérés par les eaux du baptême au prieuré. Comme chaque année, les sœurs s'absentèrent pour leur retraite et la cérémonie de Quasimodo. Les abbés Pazat et Marcille prirent la fuite pour échapper à la disette résultant du départ des sœurs en une période de pandémie ou les restaurants sont fermés ! Heureusement, les congélateurs de Gastines pouvaient contenir largement de quoi nourrir les abandonnés. Le dimanche in albis voyait le MCF se

réunir à Saumur. L'abbé Marcille se retrouva seul pour chanter les Vêpres et préparer le salut. L'abbé du Châtelet arriva le soir alors que les abbés, revenants au dernier moment, improvisaient un dîner de fortune. Le lendemain il se rendait avec l'abbé Pieronne à Châteauroux pour suivre la session de théologie. L'abbé Pazat les rejoignit sur place. Ils étudièrent le sujet de l'utopie et les arcanes de la cour européenne des droits de l'homme. Pendant ce temps, les sœurs réintégrèrent leurs fonctions au sein du prieuré. Le dimanche 18, l'abbé Laurençon partait sur Chartres pour un remplacement.

Tout étant rentré dans l'ordre, on pu reprendre les activités, à commencer par les retraites. Il fallait un équipage au complet pour soutenir l'abordage des 42 retraitantes qui occupèrent les lieux durant la semaine. Il était temps aussi de relancer le potager. Pierre Boisseau vint donc planter les derniers restes de la récolte de pommes de terre qui germaient au fond de la cave. L'abbé Pieronne se lança dans les semis de tomates. Le jeune chaton de l'an passé nommé corona ayant disparu (présage de la fin de l'épidémie ?) les sœurs gardent un petit de la nouvelle portée. Il est tacheté comme sa mère. Le 24 l'abbé Pazat capture son premier essaim. Il va pouvoir remettre en œuvre ses talents d'apiculteur.



Le dimanche 25, fête de saint Marc, procession des litanies mineures chez la famille Pineau par l'abbé Pieronne, suivie d'une conférence pour la jeunesse sur le cœur et la raison à l'âge où l'on doit orienter sa vie. L'abbé de Bonnafos bénit les champs chez les Ameteau ; le lendemain il se rend chez les Rambaud qui l'invitent pour 'tuer le cochon'.

Arrive aussi le moment du piquetage des murs. La réfection du crépi de la maison de retraite suit son cours. Le 27 sont célébrées les obsèques de Mme Roulleau à Thouars.

L'abbé Pazat capture un deuxième essaim.

Enfin arrive la fête du prieuré, ce qui est l'occasion de questions liturgiques : faut-il fêter en 1<sup>ère</sup> classe dans l'office le patron d'un prieuré ? La réponse semble être non. On fête ainsi le titulaire d'une chapelle ou église, le patron de la paroisse, du diocèse ou de la congrégation. On se rattrapera donc sur le repas... de 1<sup>ère</sup> classe.

Le 1<sup>er</sup> Mai, Saint Joseph est fêté dans toutes les chapelles. Le 3, 18 messieurs arrivent pour la retraite. Le 5 les enfants commencent la neuvaine pour les vocations qui se terminera à l'Ascension. Le 8, Maître Boisseau arrive à Thouars pour constater l'affichage du permis des travaux de mise en sécurité de la collégiale. Il peut seulement constater que le panneau a disparu. Heureusement c'est le premier vendredi du mois. L'abbé Pieronne fait donc un détour pour trouver un nouveau panneau qui, cette fois est généreusement et abondamment agrafé afin de décourager les plaisantins. Le constat est fait immédiatement. Le 8 mai, la paroisse de Chemillé est en pèlerinage à Pontmain : un car plein et plusieurs voitures. Difficile de passer inaperçu, d'autant plus qu'un groupe de pèlerins conduits par l'abbé Guépin s'est déjà fait remarquer. Nos pèlerins sont donc accueillis par la maréchaussée qui veille à les disperser en groupes de 10 dès la sortie du car.



### *Engagements dans la Croisade à Chemillé*

leur prêche. L'abbé Pieronne se rend à Nantes où il prêche à la Placelière avec les abbés de l'école pour 32 garçons du doyenné qui préparent leur communion solennelle. Les filles sont 37 au Rafflay et écoutent le Père Crespin.

Le jeudi 13 mai ont lieu à Chemillé les engagements dans la Croisade eucharistique : 2 pages, 3 croisés, et 1 chevalier !

Le dimanche 16, les professions de foi ont donc lieu à Chemillé et Thouars. Le lendemain, l'abbé Pieronne retrouve l'abbé Duverger à Thouars pour rencontrer la mairie et la fondation du patrimoine au sujet des travaux de la collégiale.

Mais revenons à la basse-cour où des événements dramatiques ont eu lieu. Huit innocentes poules ont été sauvagement égorgées par une bête malfaisante. Quand aux canards, ils ont mystérieusement disparu, mais



### *Pèlerinage à Pontmain*

Lundi 10, premier jour des rogations. La procession trouve à son retour Monseigneur Tissier de Mallerai attendant devant la porte close. Monseigneur était attendu mais a réussi à passer juste dans le dos de la procession sans se faire remarquer. Il nous quitte la vigile de l'Ascension pour Pontchardon. L'abbé Laurençon part pour Marlieux pour y prendre les élèves et les emmener à Flavigny où il

peut-être de façon antérieure. Seule une canne en couvaie a été sauvée par son instinct maternel. Une enquête est ouverte pour éclaircir ce drame.





Le 20 au soir, profitant du décalage du couvre-feu à 21h, le CODIROP se réunit afin de statuer sur l'organisation de la Fête-Dieu et de la fête inter-chapelles.

Monsieur Coutant avance dans la première couche d'enduit de la façade.

Enfin arrive la Pentecôte et son célèbre pèlerinage... qui encore une fois n'a pas lieu ! Mais une tradition est une tradition ! Il faut donc pèleriner.

En la vigile de ce saint jour les fiers héritiers de la chrétienté bouclèrent donc besaces et souliers et parcoururent antiques sentiers sur traces de bienheureuse Pucelle Jehanne et glorieux apôtre Martin. Longeant la Loire puis la Vienne depuis Notre-Dame de Ardilliers en passant par Candès jusqu'à l'antique sanctuaire de Notre-Dame de Rivière dessous la bonne ville de Chinon. Après moult cantiques et pieuses prières à la bonne Dame Marie, ayant usé leurs pieds et leur voix pour l'honneur du Dieu Très Haut, ils eurent grande consolation de pouvoir ouïr Très Sainte Messe en le dit sanctuaire. Le lendemain, autre groupe formé de pieuse jeunesse parti du Puy Notre Dame jusqu'en prieuré de Gastines en semblable dévotion. Ils repartirent le lendemain jusqu'en sainte île de Béhuard où les rejoignirent bonnes gens de la chrétienté d'Angers ayant suivi la Loire avec poussettes et étendards. Tout ce pieux

concours de fidèles, bravant le temps menaçant, entendit Sainte Messe dessus l'esplanade et fut tout ragailardi malgré la bise par vigoureuse prêche sur la sainte vertu d'espérance. La pieuse paroisse de Chemillé s'en était allée le dimanche vers sanctuaire de St Joseph du chêne en pieuse procession.

Ainsi perdurent pieuses traditions de foi chrétienne malgré le délitement de nos cités abreuvées chaque jour de



*Vigile de la Pentecôte à Rivière*

nouvelles abominations. Que Dieu en ait souvenance !

Terminons donc cette chronique par ces glorieux événements car il nous faut garder pour la prochaine fois les rebondissements de l'enquête du poulailler avec l'arrivée suspecte des trois brahmas ainsi que les résultats des expériences pour transformer le Manitou en pont élévateur pour abbé mécanicien...



*Pèlerinage à St-Joseph du Chêne*

**Journée de la Croisade Eucharistique au prieuré de Gastines : samedi 12 juin : de 9h30 à 16h30**

**Dimanche 13 juin à 16h30**



**Solennité de la Fête du  
Sacré-Cœur de Jésus**

**Au Prieuré de Gastines**

**Carnet paroissial :**

**Baptêmes :**

- à Saumur : le 28 février 2021 : *Etienne Orsay*
- au prieuré de Gastines :
  - le 8 mai 2021 : *Gabriel Lecomte*
  - le 22 mai 2021 : *Candice Mercury*

**Première communion :**

à Chemillé : le 13 mai 2021 : *Katery Gauci*

**Communions solennelles : le 16 mai 2021 :**

- à Thouars : *Eloi Mathot, Ambroise Robert de Villedon, Julie Archambaud, Madeleine Bessat, Blanche Pezet.*
- à Chemillé : *Timon Jamin, Céline Delerm, Jacinthe Ferchaud.*

**Sépulture ecclésiastique :**

à Thouars : Le 27 avril 2021 : de *Mme Roulleau, née Bernier, décédée le 23 avril à Oiron.*

**Horaires des messes :**

**BELLEVIGNE-EN-LAYON :**

prieuré St-Louis-Marie Grignon de Montfort ;  
Gastines - Faye-d'Anjou  
49380

**Dimanche :** vêpres et salut à 17h00

**En semaine :** tous les jours à 7h30 et, sauf exception, les lundis et jeudis à 11h30

**ANGERS :**

chapelle St Pie X  
109, bis, rue Jean-Jaurès  
49000 (prendre l'impasse)

**Dimanche :** confessions à 9h45; messe chantée à 10h00, puis messe lue à 11h30

**En semaine :** mercredi, vendredi, et samedi à 18h30 - confessions 1/2h avant les messes

**CHEMILLÉ :**

chapelle St Joseph, 14 rue du Presbytère - 49120  
**Dimanche :** messe lue à 8h30, puis messe chantée à 10h30;

*Confessions à partir de 8h00 et entre les messes.*

**En semaine (sauf exception) :** les mercredis à 19h00; les vendredis (sauf 1<sup>er</sup> vendredi) à 7h30 ; et 1<sup>er</sup> vendredi et 1<sup>er</sup> samedi du mois à 19h00

*Confessions après les messes; et avant la messe du premier samedi à 18h15*

**AVRILLÉ (moniales dominicaines)**

monastère Saint-Joseph, 10, av. Jeanne de Laval - 49240

**Dimanche :** messe chantée à 8h00

**En semaine :** messe chantée à 9h50

**SAUMUR :**

chapelle Ste Jeanne Delanoue  
2, rue du port cigongne - 49400

**Dimanche :** confessions à 8h00 ; messe chantée à 8h45 et messe lue à 10h30

**En semaine :** samedi : horaire variable - se renseigner

**THOUARS :**

collégiale Notre-Dame,  
Place du château - 79100

**Dimanche :** confessions à 10h00 messe chantée à 10h45

Directeur de la publication : M. l'abbé Pierre-Marie Laurençon